

**Zeitschrift:** Gazette musicale de la Suisse romande  
**Herausgeber:** Adolphe Henn  
**Band:** 4 (1897)  
**Heft:** 6

**Artikel:** À propos des concerts d'abonnement de Genève  
**Autor:** Combe, Edouard  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1068431>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.05.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

encore qu'il éclaire; le parfum de cette fleur me charme délicieusement, mais je veux aussi la voir dans son joyeux épanouissement de fleur qui se sait parfumée. Il faut vivre, il faut vivre, il faut aimer, aimer encore! Et montrer aux autres sa joie de vivre et sa joie d'aimer! Et c'est pourquoi je vous aime tant, ô virtuoses d'autrefois, ô musiciens, ô poètes, ô fous! — et vous, Ysaye, qui les ressuscitez — malgré votre condamnable irrespect des convenances mondaines, à cause de vos exagérations, de votre ardeur « pas comme il faut », de votre jeunesse de cœur et de votre débordante sincérité.

E. JAKES-DALCROZE.



### A propos des concerts d'abonnement de Genève.

JE demande au lecteur la permission d'employer dans cette étude la première personne du singulier, mais que personne ne s'effraie, je ne veux pas parler de moi.

Je ne sais si M. Rehberg en me demandant de diriger moi-même ma *Sérénade* au dernier concert avait une idée de derrière la tête. Au premier abord son offre m'avait foncièrement déplu; je le remercie aujourd'hui d'avoir insisté comme il l'a fait, car l'expérience de la semaine dernière m'a permis de me rendre compte d'une foule de petits détails intérieurs dans l'organisation et la préparation de nos concerts, détails dont je n'avais auparavant qu'une perception très superficielle et qui éclairent d'un jour nouveau la question artistique à Genève. Et que ces messieurs du comité ne se hâtent pas de sourire; non, je n'ai pas découvert l'Amérique. Les détails dont je parle, je sais très bien qu'ils leur étaient connus depuis des années et que tous leurs efforts ont porté jusqu'ici vers l'amélioration d'une situation sur laquelle ils ne se font pas d'illusions. Je n'ai pas non plus la prétention d'avoir trouvé la pierre philosophale et cette chronique n'a qu'un but: exposer aux intéressés, c'est-à-dire au public genevois tout entier les éléments du problème et faire appel aux suggestions de tous les musiciens désireux de voir nos concerts s'améliorer et notre ville prendre chaque année une place plus importante dans le monde artistique.

Voici donc en quelques mots comment sont organisés les dix concerts d'abonnement qui nous

sont donnés chaque hiver. Un orchestre de 75 à 80 musiciens est constitué par l'addition aux artistes de l'orchestre du théâtre qui forment le noyau central d'un certain nombre de professeurs et d'amateurs de la ville. En sus de cela, dix solistes, un par concert, sont engagés chaque saison. Trois répétitions d'orchestre, plus une répétition générale publique sont consacrées à la préparation de chaque concert. Les trois premières ont lieu dans la petite salle du Victoria Hall, la répétition générale sur la scène du théâtre. Examinons maintenant si dans les conditions actuelles il est possible d'arriver à des résultats véritablement satisfaisants.

Et pour commencer, parlons de la composition même de l'orchestre. Si nous envisageons au point de vue de la valeur artistique individuelle chacun de ces éléments, nous reconnaissons que ces éléments sont excellents, tant les réguliers que les supplémentaires. Il faut donc poser en principe qu'il n'y a pas de ce côté de vice rédhibitoire, d'obstacle infranchissable à la perfection de l'ensemble. Mais si nous en venons à envisager la *masse*, force nous est de reconnaître que la présence des deux éléments, régulier et supplémentaire, divise cette masse qui devrait être homogène, en deux camps distincts, soumis à deux régimes différents et très inégaux. De là d'inévitables jalousies, des frottements, des questions d'étiquette qui sont extrêmement préjudiciables au travail d'ensemble. J'ai dit plus haut que le noyau de l'orchestre était formé par l'orchestre ordinaire du théâtre. Les musiciens du théâtre sont surchargés de besogne et peu payés; ceci n'est pas un reproche adressé au directeur, qui est dans son rôle en engageant son personnel aux plus basses conditions possibles. Si les musiciens acceptent les prix qui leur sont offerts, c'est que le métier est aujourd'hui si mauvais que lorsqu'un artiste est sollicité de choisir entre une mauvaise place et pas de place du tout, il préfère encore à mourir de faim le pis aller d'un salaire dérisoire. Il est du reste triste d'ajouter que les musiciens sont aussi bien, sinon mieux payés à Genève que partout en France. Passons! Donc, pour une somme minime, les musiciens sont obligés, aux termes de leur engagement, de faire non seulement le travail des répétitions et des représentations au théâtre, mais encore, et cela *sans supplément d'appointements*, de faire le service des concerts symphoniques et de leurs répétitions. Ils le font, et le font sans murmurer, du moins tout haut; mais la corvée leur est rendue plus amère par la présence à ces mêmes concerts d'un groupe de supplémentaires qui tous ont une situation dans la ville, qui ne font les concerts que parce qu'ils en ont le loisir et qu'il leur plaît de les faire, et qui pour ce travail gagnent par mois de saison *environ le tiers* de ce que les artistes du théâtre gagnent pour leur travail quotidien de jour et de nuit. Cette

dualité de régime est un ver rongeur au cœur même de toute la question.

Faut-il donc supprimer les supplémentaires ? Faut-il les payer moins ? Ce n'est pas mon avis. On y perdrait le concours d'une quantité de musiciens de la plus haute valeur et les concerts en seraient plus pauvres d'autant. La seule solution serait dans la direction contraire, me semble-t-il : améliorer le sort des « réguliers » et *les intéresser d'une façon quelconque* aux concerts symphoniques. Qu'ils cessent de les considérer comme une aggravation de peine, qu'ils aient le sentiment qu'en mettant tout leur cœur, toute leur énergie au service de ces concerts, ils travaillent pour eux et ne font pas un simple « service supplémentaire. »

Voilà qui est bien facile à dire ; mais combien c'est difficile à faire. Ce premier obstacle aplani, tous les autres ne sont plus qu'un jeu d'enfant. Depuis des années, le comité et M. Rehberg ont cherché le moyen de tourner la difficulté, et il est juste de dire que quelque chose déjà a été fait dans cette direction. Chaque année, à la fin de la saison, un concert est donné au bénéfice de l'orchestre, auquel les supplémentaires donnent leur concours gratuit et dont bénéficient seuls les musiciens de l'orchestre du théâtre. C'est quelque chose, mais ce n'est pas assez.

Avez-vous mieux à proposer ? m'entends-je crier de divers côtés. Dame, voilà qui est embarrassant ! L'examen de la situation dans la plupart des villes importantes de l'étranger m'a convaincu que seuls les tripots sont en mesure de se payer des orchestres de premier ordre et d'arriver à des résultats artistiques complètement satisfaisants, exception faite naturellement pour certains orchestres privilégiés à Paris, à Bruxelles, et ailleurs. Transformer Genève en tripot, nul n'y songe, n'est-ce pas ? Il faut donc renoncer à la perfection et chercher des palliatifs. On pourrait peut-être rechercher si du côté du budget des solistes des économies ne seraient pas possibles dont on ferait profiter les « réguliers ».

Ensuite, puisque l'on peut donner un concert au bénéfice des artistes, il y aurait à examiner si l'on ne pourrait pas élargir ce plan et faire contribuer les meilleurs parmi les solistes engagés à l'amélioration du sort des réguliers par des « récitals » donnés, par exemple, le lendemain du concert d'abonnement dans un local populaire, récitals dont le bénéfice net irait grossir un fond qu'à la fin de la saison on diviserait entre les musiciens du théâtre.

Un dernier palliatif et probablement celui auquel on aura recours tout d'abord, serait de renverser la situation actuelle et de placer l'orchestre, rendu « permanent », sous la dépendance directe du comité des concerts avec charge pour le directeur du théâtre d'employer l'orchestre des concerts à l'exclusion de tout autre. Les concerts ont tout intérêt à ce qu'un pareil plan soit

adopté ; le directeur du théâtre y est, peut-être, moins directement intéressé et c'est de ce côté que je prévois la principale difficulté. Si les autorités compétentes parviennent à l'aplanir, les avantages du système au point de vue de nos concerts sont évidents. Je vais les énumérer brièvement.

D'abord, la situation des musiciens en serait matériellement améliorée. Non qu'ils touchent mensuellement de plus gros appointements, mais ils les toucheraient toute l'année, au lieu de les toucher pendant six mois de saison seulement. Le désir d'obtenir une situation permanente, une vie tranquille et l'avenir assuré, ce qui est le rêve de tous les musiciens professionnels, attirerait à Genève des artistes de valeur qui consentiraient en échange de la sécurité garantie à diminuer leurs prétentions ordinaires.

Cette situation acquise, le souci de la conserver engagerait ces musiciens à se montrer réguliers et zélés dans l'accomplissement de leurs devoirs artistiques. Le fait qu'ils dépendraient directement d'un comité permanent et non d'un directeur éphémère, donnerait à ce comité et au chef d'orchestre chargé de le représenter auprès d'eux une autorité qu'ils sont loin d'avoir à un degré équivalent avec le système actuel.

Mais le plus grand avantage de l'orchestre permanent, au point de vue artistique, est dans le fait qu'il permet la création d'un *répertoire symphonique* ; il est impossible de nous créer un répertoire symphonique aussi longtemps que la composition de l'orchestre sera sujette à de remaniements continuels. La conséquence de cet état de choses est que pour chaque concert il est nécessaire de répéter depuis A jusque à Z la totalité du programme symphonique. A ce compte-là trois répétitions, quatre même si l'on compte la générale, sont absolument insuffisantes pour arriver à un *fini* désirable. L'orchestre Lamoureux ne fait que trois répétitions par concert, il est vrai, mais ces trois répétitions sont consacrées à un seul morceau, la « nouveauté ». Tous les autres numéros du programme sont pris dans le répertoire de l'orchestre. Si notre orchestre avait lui aussi son répertoire, on pourrait consacrer beaucoup plus de temps à l'étude des nouveautés et rien n'empêcherait plus nos concerts de viser à une perfection dont nous sommes obligés de nous passer à l'heure qu'il est.

Ce répertoire ne se ferait pas d'un seul coup, c'est évident, mais au bout de deux ou trois ans déjà, l'amélioration pourrait être très sensible ; s'il n'en était pas ainsi, c'est que décidément « il y aurait quelque chose de pourri en Danemark », et le comité pourrait du moins plus aisément mettre le doigt sur la plaie et y apporter des remèdes.

Qu'advient-il de tous ces châteaux en Espagne ? Attendons et espérons.

EDOUARD COMBE.